



## Bulletin d'inscription

### Formation à la Communication Profonde Accompagnée®

#### Promotion LYON 2018

**A renvoyer à:** Nathalie GRUEL – 3 route de Senebret - Kerousse – 56620 CLEGUER

Les inscriptions sont prises en compte à la réception du bulletin d'inscription et à la réception du dossier complet accompagné d'un chèque d'acompte d'un montant de 150€.

Le chèque (libellé à l'ordre de GRUEL) sera encaissé seulement après le premier module de la formation (*sauf en cas d'échéancier prévu ensemble dans quel cas il vous sera restitué*).

**Nom**.....**Prénom**.....

Profession..... Date de naissance .....

Adresse personnelle .....

.....

Tel 1..... Tél 2 .....

Mail.....

Selon votre parcours, un travail thérapeutique personnel pourra vous être demandé pendant la formation. Ce suivi est le garant d'une probité professionnelle et contribue à éviter une récupération personnelle de l'accompagnement.

Il est demandé que vous ayez expérimenté un minimum de 3 séances de CPA pour suivre cette formation (avec un praticien du réseau CPA).

Entre deux modules, il est vivement conseillé aux stagiaires de pratiquer entre eux et de s'entraîner aussi souvent que possible.

Une pratique de supervision est demandée ensuite pour tout praticien en Communication Profonde Accompagnée®, comme elle l'est dans toute relation d'aide. Le rythme de cette supervision sera défini par vous-même.

Dès lors que vous pratiquerez, il vous sera demandé de participer aux ateliers d'analyse des pratiques (2 fois par an maximum).

La durée de la formation est fixée à : 19 jours, 133 heures soit 7 heures par jour.

Il est possible d'étaler le paiement sur la durée de la formation. En ce cas le stagiaire proposera son échéancier le premier jour de la formation.

#### Coût et dates de formation Promotion 2018

Module 1 : 440€ - du 10 au 13 février

Module 2 : 440€ - du 12 au 15 avril

Module 3 : 440€ - du 07 au 10 juillet

Module 4 : 440€ - du 30 août au 02 septembre

Module 5 : 330€ - 29/30 juin et 01 juillet (à Paris)

Les déplacements, l'hébergement et les repas et pauses sont à la charge du stagiaire.

La formatrice est madame Nathalie GRUEL pour les modules 1/2/3/4.

Ces quatre modules auront lieu au Centre Taoyoga - 2 rue Dumont d'Urville 69004 Lyon (métro Croix-Rousse – 15 mn en voiture de la gare de la Part-Dieu et 30 mn en transports en commun).

La formatrice pour le module 5 est Madame Martine GARCIN FRADET.

Le module 5 se déroulera Paris. Ce module peut se faire n'importe quand après le second module et jusqu'à 1 an après la fin du module 4.

La formation est organisée pour un effectif de 14 stagiaires maximum.

En dessous de six stagiaires, et afin d'assurer une bonne dynamique d'apprentissage, le début de la formation sera reporté du 12 au 15 avril (au lieu du 10 au 13 février).

A compter de la date de signature de la présente inscription, le stagiaire a un **délai de 10 jours** pour se rétracter. Pour ce faire, il en informe Madame GRUEL par lettre simple ET par mail. Son chèque d'acompte lui sera restitué dans les plus brefs délais.

Il en est de même si la date de début de formation est reportée. Le stagiaire déjà inscrit bénéficie d'un délai de 10 jours pour se rétracter, à partir de la réception de l'information du changement de date de début de formation.

En cas de désistement du stagiaire après le délai de rétractation de 10 jours, le chèque d'acompte sera conservé et encaissé.

Je m'engage à suivre la totalité de la formation.

Le Stagiaire  
Signature + « lu et approuvé » + date

La formatrice - Nathalie GRUEL  
Signature + « lu et approuvé » + date

**QUESTIONNAIRE à envoyer avec la demande d'inscription à la formation CPA**

*(Utilisez le dos de la feuille si vous avez besoin de plus de place)*

**1) PARCOURS**

**2) DIVERSES FORMATIONS (diplômantes ou non)**

**3) TRAVAIL THERAPEUTIQUE (individuel, groupe ou toute autre expérience de connaissance de soi)**

**4) EXPERIENCES PROFESSIONNELLE OU PERSONNELLES EN LIEN AVEC LA RELATION D'AIDE**